

Chambre des Représentants.

SEANCE DU 6 MARS 1845.

NATURALISATION ORDINAIRE.

RAPPORT fait par M. MAERTENS, au nom de la commission des naturalisations, sur la demande du sieur Henri Van Leuwen, sergent au régiment d'élite.

MESSIEURS,

Le pétitionnaire est né à Rotterdam, le 3 août 1802. Il a pris volontairement du service en 1823, et en 1830 il est entré dans l'armée belge. Il a obtenu successivement les grades de caporal et de sergent, et le livre de punition atteste de sa bonne conduite. Il a concouru à toutes les campagnes de 1830 à 1833 contre la Hollande.

Les autorités consultées estiment qu'en égard à ses titres, il y a lieu de lui accorder la naturalisation ordinaire.

Le président-rapporteur,

J. MAERTENS.
